

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Aigle, le 04 avril 2019

LA MOBILITÉ RÉGIONALE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE CHABLAIS AGGLO

Transports publics, réseau de mobilité douce, réaménagement de route ou interfaces multimodales sont autant de domaines coordonnés au travers du projet d'Agglomération du Chablais. La confirmation récente, par le le Conseil National, de l'enveloppe de 17 millions dévolues aux mesures de mobilité du projet Chablais Agglo 3 est l'occasion de faire un point sur l'avancée des projets structurants pour la mobilité régionale.

Faisant partie des 14 mesures ayant obtenu un cofinancement fédéral dans le cadre de la troisième génération des projets d'agglomération, la première phase de mise en œuvre du bus d'agglomération MobiChablais a débuté le 9 décembre dernier sous l'égide des Transports publics du Chablais. Le déploiement complet du réseau est prévu en août 2019 avec la réalisation des travaux cofinancés par la Confédération et la mise à profit de l'expérience acquise durant les premiers mois d'exploitation

Transports publics toujours, mais sur le rail avec le nouveau tracé AOMC sur les communes de Collombey-Muraz et Monthey. Ce projet, faisant partie des mesures phares du projet d'Agglo de deuxième génération, permet notamment de sécuriser le tracé et de réduire le temps de trajet entre les gares d'Aigle et de Monthey. Avec la phase d'approbation des plans arrivant bientôt à son terme, la mise en travaux devrait débuter dans le courant de l'année prochaine et permettre ainsi une mise en service selon le calendrier prévu, à fin 2023.

Concernant les scénarios de connexion à long terme des lignes ferroviaires du Simplon et du Sud-Léman, une étude a été mandatée par le Canton du Valais et l'Office Fédéral des Transports. Elle doit permettre de clarifier les enjeux pour l'horizon 2040-2050. Une famille de variantes a été identifiée et sera approfondie, ainsi que les besoins réels d'un doublement de la voie du Simplon dans la région, en vue d'une intégration dans une prochaine étape du programme ferroviaire PRODES. Toutefois, à plus court terme, le Copil Agglo est en discussion avec les services cantonaux valaisans et vaudois, ainsi qu'avec les CFF, pour la mise en test, d'ici à la fin de l'année, d'une liaison RE, sans transbordement, entre Monthey et l'Arc lémanique, via St-Maurice. Cette offre permettrait de tester la demande et de répondre aux besoins de la population pendulaire durant les travaux sur la ligne AOMC.

Parmi les autres mesures cofinancées par la confédération et dont la mise en œuvre devrait aboutir d'ici à 2023 nous pouvons également citer le terminal Rail-Route de Monthey, les interfaces des gares de Monthey et de Collombey, ainsi que les réaménagements des centres-villes d'Aigle et de Monthey.

Contacts presse :

Frédéric Borloz, Président du COPIL, Syndic d'Aigle, 079 204 43 30

Stéphane Coppey, Vice-Président du COPIL, Président de Monthey, 079 290 92 40

Georges Mariétan, Chef du projet, georges.marietan@chablais.ch, 079 219 23 67